



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1
Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles
Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

Liste de matériel pour la classe de 2^e/3^e maternelle Les pâquerettes



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire :



- **une paire de sandales de gym;**



- **un cartable** à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis ;



- **Dans le cartable, il faut : une gourde avec de l'eau, une boîte avec une collation saine, une boîte à tartines** si votre enfant va au dîner tartines.

ATTENTION : Afin de favoriser l'autonomie de votre enfant, veillez à ce qu'il sache se servir seul de ses affaires (boîtes, cartable...).



Merci d'avance,

Madame Fabienne



École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1054 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de la classe de 2^e / 3^e maternelle

Frais scolaires obligatoires

visites et sorties culturelles	<ul style="list-style-type: none">• 6,50 € : spectacle de la compagnie « Les 3 chardons »• 6 € : spectacle de Marc Lamblot• 5 € : sortie au théâtre « Pierre de Lune »• 4 € : activité « Bulle de savon »• 4 € : animation sur les abeilles et les mystères de la vie du sol• 2,50 € : activité Croix-Rouge• 2 € : musique avec Julia (9 animations)• 2 € : activité Kamishibai (2 animations)• gratuit : plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo...)• gratuit : visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année)• gratuit : animation Wheelie (musée à l'école)• gratuit : sortie au Rouge-Cloître• gratuit : une nuit à l'école <p><i>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</i></p>
---	--

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

repas chauds et potage	<ul style="list-style-type: none">• gratuit pour les élèves de maternelle
surveillance de la cour de récréation et de la sieste	<ul style="list-style-type: none">• 12 € par mois (attestation fiscale)
garderie (attestation fiscale)	<ul style="list-style-type: none">• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45• + 1 € / jour de 16h45 à 17h45• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines <p>⚠ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</p>

Autres services non obligatoires hors missions de l'ASBL LPTL¹

ateliers parascolaires	<ul style="list-style-type: none">• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. <p>Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</p>
fonds solidaires	<ul style="list-style-type: none">• Deux fois par an, au 1^{er} et au 3^e trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles. <p>2 x 20 €</p>

Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

¹ LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien